

Séance 3 : Repérer l'information dans un livre

Les références bibliographiques :

C'est l'ensemble des éléments permettant d'identifier le livre pour le retrouver dans un CDI, une bibliothèque, ou une librairie : auteur, titre, éditeur, collection, année de publication.

Exercice 1 : Relie chaque fonction à sa définition.

L'auteur	—	s'occupe de la réalisation du livre, le fait imprimer et le commercialise
L'illustrateur	—	écrit le texte
L'éditeur	—	regroupe des livres sous un titre commun, ils ont la même présentation
La collection	—	la date à laquelle le livre paraît pour la première fois
L'année de publication	—	dessine les images, choisit les photographies

Les outils du livre :

C'est ce qui te permet de repérer l'information dans un livre, de chercher de manière efficace.

Exercice 2 : Relie chaque terme à sa définition.

Le résumé	—	situé au début du livre, il en présente les différents chapitres
Le glossaire ou lexique	—	sur la 4e de couverture, il donne un aperçu global du contenu du livre
Le sommaire	—	liste de définitions des mots difficiles à la fin du livre
L'index	—	liste de mots-clés renvoyant à des pages précises du livre
La table des matières	—	située à la fin du livre, c'est l'équivalent du sommaire

A la fin d'un livre documentaire, on trouve souvent une **bibliographie** : c'est la liste des documents dont s'est servi l'auteur pour rédiger son propre ouvrage.

Exercice 3 : A l'aide du livre qui t'est proposé, note le nom complet de l'auteur, le titre, le nom de l'éditeur, l'année de publication de la présente édition, et indique s'il y a ou non une bibliographie.

Exemple : Jean-François Ballereau. Copain des chevaux, éditions Milan, 1991. Bibliographie en page 325.

Exercice 4 : Sur une feuille de brouillon et par groupe de 3, fais 8 colonnes (titre, auteur, éditeur, date de parution de la dernière édition, page du sommaire, page du glossaire (ou lexique), page de l'index, page de la bibliographie).

C'est parti pour un baccalauréat !

